

janvier - février 2013 n°63



Réserve Naturelle
BAIE DE SAINT-BRIEUC

La Lettre

L'IMPACT DE LA PÊCHE À PIED SUR LES CHAMPS DE BLOCS



Actualités

**Carnet de
saison**

Découvrir

Bilan 2012

Les derniers comptages

Le Festival Natur'Armor

Le futur plan de gestion

La Calianasse blanche



*bien vivre ensemble
sur un territoire de qualité*



SAINT-BRIEUC
Agglomération
Baie d'Armor

Les actualités

Toute l'équipe de la Réserve Naturelle vous présente ses meilleurs voeux pour 2013

Bilan 2012

À chaque fin d'année, la Réserve Naturelle publie son rapport d'activités. Ce document fait le bilan des actions menées par les 2 gestionnaires de la Réserve Naturelle au cours de l'année 2012. Ce bilan a été présenté et validé lors du dernier comité consultatif de la Réserve Naturelle qui s'est déroulé sur la commune de Languieux en décembre.

Il est téléchargeable sur le site de la Réserve Naturelle :
www.reservebaiedesaintbrieuc.com

Site Internet

VivArmor Nature, co gestionnaire de la Réserve Naturelle a fait peau neuve avec un tout nouveau site Internet :
<http://www.vivarmor.fr/>

Participer à l'élaboration du futur plan de gestion

Toutes les Réserves Naturelles doivent définir leurs actions dans le cadre d'un document de référence : le plan de gestion (décret du 18 mai 2005). Ce document précis constitue la référence avant la programmation de toute intervention. Le décret de création de la Réserve Naturelle de la baie de Saint-Brieuc du 28 avril 1998 prévoit que "pour assurer la conservation du patrimoine naturel et de la biodiversité de la réserve, le gestionnaire conçoit et met en œuvre un plan de gestion écologique qui s'appuie sur une évaluation scientifique du patrimoine naturel de la réserve et de son évolution". Ce document est établi pour une durée de 5 ans. Le prochain plan de gestion de la Réserve Naturelle est en cours d'élaboration, pour la période 2014-2018. Il est constitué d'un volume « état des lieux » (bilan des connaissances acquises sur le site) associé à un volume « objectifs et gestion » (programmation des actions). Vous pouvez participer à la réflexion et nous faire parvenir vos idées, remarques, informations....

Téléchargez les documents de travail sur le site de la Réserve Naturelle : www.reservebaiedesaintbrieuc.com

Le dossier

L'impact de la pêche à pied sur les champs de blocs

Depuis la préhistoire, la pêche à pied fait partie de la culture maritime et littorale bretonne. A cette époque, les coquillages ne servaient pas uniquement de nourriture, mais aussi d'outils, de parures ou même de monnaies. De nos jours, la pêche à pied reste une activité vivrière pour 400 professionnels en Bretagne, mais est très majoritairement devenue une pratique purement récréative pour les familles littorales et les visiteurs estivaux. Chaque année, la Bretagne attire environ 460 000 pêcheurs à pied sur 2700 km de côtes.

D'un 1^{er} abord relativement anodin, ce loisir n'est pas sans conséquence sur le milieu : non respect des tailles minimales de captures, des quotas, utilisation d'outils ravageurs... A cela il faut ajouter des menaces externes aux pratiques des pêcheurs : pollutions, aménagements...

Enfin, le maintien d'une situation d'exploitation intensive et non régulée de la ressource pourrait engendrer à terme sa dégradation permanente.

Un Contrat Nature

C'est dans ce contexte que VivArmor Nature s'est mobilisée pour développer des actions de sensibilisation et de suivis pour gérer durablement cette activité. Une convention a été signée le 17 octobre 2007 entre l'association et le Conseil Régional de Bretagne pour lancer le Contrat Nature intitulé : « Gestion durable de la pêche à pied récréative et préservation de la biodiversité littorale ».

Ce projet se décline en 3 objectifs généraux :

- Permettre la pérennisation de l'activité de la pêche à pied ;
- Préserver la biodiversité littorale et son rôle dans les espaces côtiers ;
- Apporter des éléments scientifiques de gestion durable de la ressource.

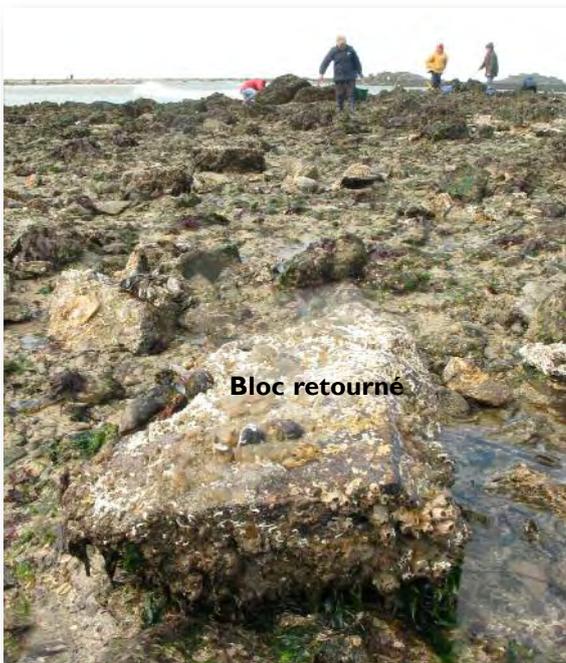
Ces actions ont pour vocation d'aborder la problématique de la pêche à pied dans sa globalité. D'une part, une approche pédagogique vise à sensibiliser les usagers de l'estran à la gestion durable de leur activité et de la ressource associée, d'autre part, une étude de la fréquentation et de caractérisation des pêcheurs à pied et de leurs habitudes a été réalisée afin de mieux connaître le public visé par les actions de sensibilisation. En parallèle, différents suivis de la faune et la flore de l'estran permettent de mesurer l'impact de la pêche à pied sur les milieux naturels, comme la mesure de l'impact du retournement des pierres.



L'impact du retournement des champs de blocs

Les champs de blocs sont des zones du bas de l'estran recouvertes de pierres pouvant être retournées par les pêcheurs de crabes ou d'ormeaux, et ne se découvrant que lors des grandes marées, soit des coefficients supérieurs à 90.

Un champ de blocs peut abriter près de 400 espèces. C'est un habitat riche mais sensible ; ainsi une espèce animale sur trois en moyenne disparaît des pierres si elles sont retournées et non remises en place.



Les conséquences d'un déplacement ou d'un retournement de blocs sur cette biodiversité sont généralement de 2 types :

- soit le bloc est partiellement soulevé puis relâché : sa position a peu changé, mais l'impact concerne alors l'écrasement puis la mortalité d'une partie de la faune fixée ou mobile lorsqu'il retombe.

- soit le bloc est retourné et laissé à l'envers. Pratique très destructrice, puisqu'elle conduit à la modification de 4 interfaces : les surfaces inférieure et supérieure, puis le substrat rocheux ou meuble initialement recouvert du bloc se retrouve à nu et le nouveau substrat est lui recouvert par le bloc. Cette pratique détruit donc l'habitat de la faune tant recherchée par le pêcheur à pied.

Dans une étude récente, 60% des pratiquants Oléronais ne remettent pas les blocs en place.

Dans le cadre d'une thèse, 2 nouveaux indicateurs de perturbation de détection et de quantification de la pression de pêche ont été établis, afin de suivre et d'évaluer l'état de santé des champs de blocs.

- le QECB : l'indice de Qualité Ecologique des Champs de Blocs
- l'IVR : l'Indice Visuel de Retournement des champs de blocs.



1. Champ de blocs « non fréquenté », île aux Moines. Visuel global : pas d'impact visible. Couverture uniforme d'algues brunes ou rouges.

2. Champ de blocs « peu fréquenté », les Hébihens. Visuel global : dominante d'algues brunes ou rouges du champ de blocs, quelques blocs retournés (blancs ou verts) dispersés.

3. Champ de blocs « extrêmement fréquenté », Verdelet. Visuel global : on ne distingue pratiquement plus de blocs à couverture normale. Le champ est globalement vert d'entéromorphes ou blanc (sans couverture algale). Il y a moitié de blocs retournés et moitié de blocs non retournés.

Sources : VivArmor Nature, Contrat Nature «Pêche à pied récréative» 2007-2011
Maud BERNARD, Les habitats rocheux intertidaux sous l'influence d'activités anthropiques : structure, dynamique et enjeux de conservation. 2012



La recolonisation des champs de blocs

Lorsqu'un bloc est retourné et non remis en place par un pêcheur à pied, la face initialement appelée « face supérieure » devient soudainement « face inférieure » et inversement. Les blocs de petite taille sont naturellement soumis à ces variations environnementales sous l'action des vagues et du courant, les communautés des faces dessus et dessous sont alors relativement similaires et homogènes. Les communautés des faces supérieures et inférieures présenteront un degré de similarité variable selon l'intensité du retournement : très fort lorsque le bloc est régulièrement retourné, comme cela peut être le cas sur un champ de blocs très fréquenté, très faible lorsque le bloc est retourné très occasionnellement dans le cas de champs de blocs peu fréquentés.

Photo de référence : Face supérieure avant retournement du bloc



Retournement complet du bloc



Trois semaines plus tard



Quatre mois plus tard



Huit mois plus tard



Onze mois plus tard



Un an plus tard

Un an après le retournement et la non remise en place du bloc, le taux de recouvrement mesuré sur les algues dressées et encroûtantes et la faune coloniale est encore loin de sa valeur d'origine. Sur les faces devenues «supérieures», le retour à l'état initial passe par trois grandes étapes :

- disparition soudaine de la faune coloniale
- un mois plus tard : colonisation rapide de l'espace laissé libre par les algues vertes opportunistes
- un an plus tard : régression des algues vertes et retour progressif des algues brunes.

Cette étude qui est menée sur l'Île-aux-Moines (22) depuis 2010 par VivArmor Nature, Maud Bernard et la Réserve Naturelle des Sept îles, permet d'affirmer qu'un bloc retourné et non remis en place met plus de 2 ans à atteindre son état initial. Combien de temps faudra-t-il pour retrouver des peuplements similaires aux blocs non retournés ? Les suivis se poursuivent...

Quelques tailles de captures à respecter...

L'étrille



Taille autorisée : **6.5 cm**
 Habitat : **sous les rochers**
 Particularités : **pattes arrières palmées**
 Outil conseillé : **main, crochet non pointu**

La crevette grise (crangon)

Taille autorisée : **3 cm (pêche conseillée de septembre à décembre)**



Habitat : **fond sablonneux, estuaire**
 Particularités : **aplatie, grise, couleur sable**
 Outil conseillé : **haveneau**

La crevette rose (bouquet)

Taille autorisée : **5 cm**



Habitat : **mares rocheuses, algues**
 Particularités : **translucide**
 Outil conseillé : **haveneau, épuisette**

Le homard

Taille autorisée : **8,7 cm (céphalothorax)**

Habitat : **sous les rochers, dans les failles**

Particularités : **bleu, grosses pinces**

Outil conseillé : **main, crochet non pointu**



Le tourteau (dormeur)

Taille autorisée : **14 cm**

Habitat : **sous les rochers, dans les failles**

Particularités : **du rose au brun**

Outil conseillé : **main, crochet non pointu**



Quelques précautions :

Connaître les **horaires des marées** et s'informer de la météo.

Prévenir de son lieu de pêche et de son heure de retour. **S'habiller de couleurs vives.**

Conserv**er** vivants les **coquillages** jusqu'au moment de leur consommation ou cuisson.
 Contacter la **mairie, l'ARS ou la DDTM** pour connaître l'**état sanitaire** des zones de pêche.

Les pratiques respectueuses de l'environnement :

Respecter la **taille minimale**, la **période** de pêche et prélever une **quantité raisonnable**.

Ne **pas prélever** les **femelles ayant des œufs**. Utilisez les outils adaptés.

Respecter le milieu de vie des animaux : remettez délicatement les cailloux à leur place.



La coque

Taille autorisée : **3 cm**

Habitat : **sable, vase**

Particularités : **stries verticales**

Outil conseillé : **main, fourchette**



La palourde

Taille autorisée : **4 cm**

Habitat : **sable, vase**

Particularités : **finement striée**

Outil conseillé : **fourchette, cuillère**



La coquille Saint-Jacques

Taille autorisée : **11 cm du 1/10 au 14/05**

limitée à 30 unités/plongeur/jour

Habitat : **fond de sable grossier, banc de maërl**

Particularités : **stries verticales**

Outil conseillé : **main**

Pêche en apnée limitée aux horaires de la pêche professionnelle (voir Affaires Maritimes)



Les poissons

Bar : **42 cm**

Sole : **24 cm**

Plie/Carrelet : **27 cm**

Maquereau : **20 cm**

Mulet : **30 cm**

Hareng : **20 cm**

Sardine : **11 cm**

Dorades : **23 cm**

Le marquage des poissons est obligatoire



Carnet de saison

Dates des prochains comptages ornithologiques

jeudi 17 janvier
vendredi 18 janvier

samedi 2 février
samedi 16 février

Bilan des derniers comptages

Malgré la douceur des températures, les espèces qui fréquentent habituellement le site sont arrivées en Baie. Lors du dernier comptage du 19 décembre nous avons pu notamment dénombrer 2200 Bécasseaux maubèche, 2200 Bécasseaux variables, 600 Bécasseaux sanderling, 600 Barges rousses, près de 3000 Huîtriers pie ou encore plus de 670 Courlis cendrés. La baisse de fréquentation des anatidés herbivores se confirme en revanche pour la troisième année consécutive avec seulement 560 Bernaches cravant et près de 70 Canards siffleurs.

Le comptage Wetlands qui aura lieu les 17 et 18 janvier permettra de faire précisément le point sur l'hivernage 2012-2013.

A noter que Michel Plestan nous signale la présence régulière d'environ 80 puffins des Baléares qui semblent passer au moins le début de l'hiver en baie de Saint-Brieuc.

Un dénombrement concerté sur les dortoirs de Bruant des roseaux a été coordonné par le GEOCA à l'échelle de nombreux sites du département des Côtes d'Armor. Plus de 4100 individus ont pu être ainsi comptabilisés dont 495 en fond de Baie de Saint-Brieuc (Bon Abri, Bourienne, Bout de Ville). Cette approche était une première et sera à reconduire en étendant le suivi à d'autres sites.

L'ensemble des comptages est disponible sur le site internet de la Réserve Naturelle à la rubrique "Gérer".

Zoom sur...

La Calianasse Blanche *Callianassa tyrrhena*



La Calianasse blanche est un crustacé décapode de 6 cm de long qui vit dans une galerie qu'elle construit dans le sédiment. Cette galerie est composée de plusieurs tunnels et chambres et peut représenter un volume pouvant aller jusqu'à 300 cm³. Elle comporte une ou plusieurs entrées ou sorties et sa profondeur peut atteindre 60 cm. La couleur de sa carapace est blanchâtre avec des variations oranges, jaunes ou bleues. Cette espèce se rencontre sur les bas niveaux de l'estran ainsi qu'en zone subtidale (jusqu'à 20 m ou plus) en Méditerranée, en Mer du Nord et sur les côtes atlantiques. Son régime alimentaire est de type détritivore. Elle creuse le sédiment en quête d'algues, de phytoplancton et de matière organique en décomposition. En collectant les débris végétaux dans sa galerie, elle modifie les propriétés du sédiment par un enrichissement en matière organique et un développement de la vie bactérienne.



Découvrir

Le Festival Natur'Armor

VivArmor Nature présente le 8^e festival
Natur'Armor
Vous trouverez dans ce numéro de la Lettre
une invitation pour le Festival
Le rendez-vous de tous les curieux de la nature
Plancoët
1^{er}, 2, 3 février
2013
Expositions
Animations
Sorties nature
Films animaliers
Activités pour les enfants
Entrée :
2 € à partir de 16 ans

VivArmor Nature donne rendez-vous à tous les curieux de la nature au festival Natur'Armor à Plancoët les 1, 2 et 3 février 2013.

Les moments de découverte ne manqueront pas. Petits et grands pourront admirer la diversité des coquillages de nos plages, faire connaissance avec le monde fascinant des insectes, faire de son jardin un refuge pour la nature, rencontrer des photographes animaliers, découvrir les mammifères, les oiseaux, les papillons, ...

Des activités ludiques pour les enfants, des expositions, des films et des conférences vous seront proposés dans les différents équipements de Plancoët.

De nombreuses structures qui agissent pour la préservation de la biodiversité en Bretagne seront présentes pour répondre à toutes les interrogations.

Et pour ceux qui souhaiteraient aller encore plus loin dans cette découverte de notre patrimoine naturel, des sorties seront organisées pour observer les oiseaux, la faune et la flore de l'Est des Côtes d'Armor...

ISSN 0753-3454

Conception et réalisation

Emilie Bouchée, Alain Ponsoero, Anthony Sturbois

Crédits photographiques

Alain Ponsoero, Anthony Sturbois, Maud Bernard, VivArmor Nature, <http://doris.ffesm.fr>

Abonnement

Vous pouvez recevoir gratuitement **La Lettre** sur simple demande, soit par mail, soit par courrier. Vous pouvez vous abonner directement sur le site internet : www.reservebaiedesaintbrieuc.com



Réserve Naturelle Nationale
Baie de Saint-Brieuc
site de l'étoile
22120 Hillion
Téléphone : 02 96 32 31 40
Télécopie : 02 96 77 30 57
rn.baiedesaintbrieuc@espaces-naturels.fr
www.reservebaiedesaintbrieuc.com



Saint-Brieuc Agglomération
3, place de la Résistance
BP 4403
22044 Saint-Brieuc
Téléphone : 02 96 77 20 00
Télécopie : 02 96 77 20 01
www.saintbrieuc-agglo.fr
accueil@saintbrieuc-agglo.fr



VivArmor Nature
10, boulevard Sévigné
22000 Saint-Brieuc
Téléphone/fax : 02 96 33 10 57
<http://www.vivarmor.fr/>
vivarmor@orange.fr